

le

CNL

CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE

& VOUS

100 % numérique

Toutes les aides du CNL, à chaque étape, exclusivement en ligne

Toutes les étapes d'une demande au CNL (dépôt, examen, décision et versement) sont désormais dématérialisées.

Grâce à une gestion **100 % numérique**, l'espace personnel du Portail numérique des demandes d'aides du CNL permet à chaque demandeur de :

PRATIQUE



- déposer sa demande
- suivre les étapes d'examen de sa demande :
 - son instruction par le CNL
 - son examen en commission
 - la décision du CNL

FACILE



- retrouver en ligne les documents du CNL liés à son dossier :
 - décision ou convention
 - échancier
 - justificatifs à déposer en ligne

Les décisions consultables en ligne

Le récapitulatif anonyme des décisions du CNL est à présent disponible en ligne pour permettre aux demandeurs de :

TRANSPARENT



- prendre connaissance d'informations relatives au travail de la commission d'experts qui a examiné leur dossier
Le récapitulatif de décisions présente le nombre de décisions d'attribution, de refus et d'ajournement prises par le CNL sur avis de la commission d'experts.
- connaître les motivations de la décision prise
Les demandeurs peuvent consulter la motivation relative à la décision prise pour leur demande.

Par cette démarche, le CNL met en œuvre sa volonté d'accompagner au quotidien les professionnels du livre et de leur offrir un service utile, rapide et efficace.

Toutes les informations sur www.centrenationaldulivre.fr